

FAMILLE - INFRASTRUCTURES

DOMAINE D'ACTIVITÉS - INTERVENTIONS TECHNIQUES

Correspondance ROME

E/M N3201

Exploitation des opérations portuaires et du transport maritime

MÉTIER

Définition	Coordonne et gère l'ensemble des ressources et moyens techniques liés à une installation portuaire. S'assure de leur maintenance, de leur mise en sécurité et de la qualité des prestations à l'égard des usagers du port
Autres appellations	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable de port adjoint • Maîtresse / Maître de port adjoint
Facteurs d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> • Application des normes en matière de qualité, de sécurité et d'environnement (normes QSE)
Situation fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Commune, structure intercommunale, conseil général, régie autonome • Rattaché à un bureau du port ou à une capitainerie
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Horaires éventuellement irréguliers ou décalés avec amplitude variable en fonction des obligations de service • Travail de nuit, week-end et jours fériés possibles • Port d'une tenue de travail identifiée et d'un équipement de protection individuelle (EPI) • Brevet de natation 25 mètres recommandé • Habilitations techniques particulières : CACES et permis ; habilitations électriques ; carte mer, etc. • Obligation de formation pour les agents exerçant en plus une fonction d'auxiliaire ou de surveillant de port
Spécialisations / Extensions	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de police : surveillant de port
Autonomie et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Large autonomie dans la gestion du port • Garant du bon fonctionnement des installations • Risque de mise en cause personnelle de l'agent en cas de non respect des consignes de sécurité
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Relations au directeur du ou des ports et à la direction générale des services • Relations avec les services techniques de la collectivité, les services de police municipale • Relations ponctuelles, mais importantes avec les services de sécurité et de secours : affaires maritimes, gendarmerie, douanes, pompiers • Relations avec les autorités du port • Relations directes avec les usagers du port
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Équipements liés à l'exploitation du port (VHF, canot, etc., outillage)
Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'emplois : Techniciens territoriaux (catégorie B, filière Technique) • Cadre d'emplois : Agents de maîtrise territoriaux (catégorie C, filière Technique)
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
Activités techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil et aide à la décision en matière d'exploitation, d'aménagement et de développement des infrastructures portuaires • Organisation de l'entretien et de la maintenance des installations • Relation clientèle et relations publiques • Gestion des moyens techniques et budgétaires • Suivi des normes qualité, sécurité, environnement
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de police portuaire : surveillant de port • Encadrement des personnels saisonniers • Conduite d'engins et manœuvre des installations • Remplacement et représentation du directeur de port

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Conseil et aide à la décision en matière d'exploitation, d'aménagement et de développement des infrastructures portuaires

- Proposer un programme de travaux après diagnostic et état des lieux sur le vieillissement des installations portuaires
- Proposer des solutions d'aménagement
- Participer à la définition des besoins et à la définition des cahiers des charges

Organisation de l'entretien et de la maintenance des installations

- Estimer, quantifier et proposer des travaux d'entretien (installation et matériels)
- Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable
- Assurer le suivi réglementaire des installations et matériels
- Planifier les interventions
- Coordonner les opérations sur un chantier
- Assister le maître d'ouvrage aux réunions de chantiers
- Participer au contrôle de l'exécution des travaux et à leur réception
- Organiser la collecte et le tri des déchets du port en vue de leur recyclage
- Vérifier la conformité des installations électriques et déconnecter toute prise ou raccord d'un bateau qui ne respecterait pas les normes de sécurité
- Veiller au respect des règles de sécurité par les navires bateaux effectuant des transports touristiques saisonniers

Relation clientèle et relations publiques

- Élaborer et animer un dispositif d'accueil des publics et coordonner l'accueil des usagers
- Expliquer les principes d'attribution des listes d'attente
- Assurer la médiation en cas de litige entre usagers
- Rencontrer les représentants d'usagers : plaisanciers et professionnels
- Participer à la coordination des activités nautiques
- Sensibiliser les usagers à la protection de l'environnement

Gestion des moyens techniques et budgétaires

- Estimer les besoins en matière de fonctionnement et d'investissement
- Contrôler l'exécution des lignes budgétaires en lien avec l'activité du port
- Contrôler la constitution des contrats/autorisations d'amarrage
- Gérer les relations avec les prestataires et partenaires
- Gérer les procédures de liste d'attente
- Mettre en place des actions et des relances vis-à-vis des plaisanciers
- Demander l'engagement des procédures de recours contentieux : saisie, vente aux enchères, destruction des navires
- Gérer les stocks de matériels et produits

Suivi des normes qualité, sécurité, environnement

- Évaluer et signaler les risques (techniques, juridiques, etc.)
- Organiser et vérifier les dispositifs de sécurité
- Gérer les espaces en faisant respecter les règles environnementales (aires de carénage, etc.)
- Mettre en œuvre les solutions de sauvegarde
- Faire respecter le règlement de police portuaire
- Évaluer l'application des normes et consignes
- Contribuer à la préservation de la qualité de l'eau

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Normes techniques des installations portuaires
- Principes de gestion et d'organisation de chantiers
- Code des ports maritimes
- Exploitation : niveaux de service ; organisation et planification des interventions
- Règles d'entretien des ouvrages, installations et matériels
- Lecture de plan et représentations techniques
- Techniques de calcul de mètres simples
- Techniques de fonctionnement des différents types d'engins et matériels
- Langage marin, connaissance des types de bateaux

SAVOIRS

> SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Principes de conduite d'opération en maîtrise d'ouvrage publique
- Offres des prestataires et fournisseurs
- Instances, processus et circuits de décision de la collectivité
- Techniques et outils de communication
- Principes et techniques de médiation et de résolution de conflits
- Milieu associatif local
- Règles de diagnostic en prévention, protection, intervention des risques
- Notions de langues étrangères
- Principes de la comptabilité publique
- Outils bureautique
- Principes de gestion des stocks

- Spécificités et fonctionnalités des installations portuaires ; courants marins
 - Matelotage
 - Réglementation en vigueur (tarifs, etc.) et droits de l'usager
 - Normes ISO 9001,14001, OHSAS 18001
 - Règlement particulier de police et d'exploitation
 - Démarches et circuits de prévention et de répression
 - Règlement et consignes de gestion du site
 - Règlement de police particulier du port
 - Procédures de constat des infractions
- Procédures de recours

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

ORGANISATION - ENCADREMENT	Code NSF P3	• Encadrement d'équipe
GESTION ADMINISTRATIVE - COMMANDE PUBLIQUE ET SUIVI JURIDIQUE	Code NSF P4	• Instruction des dossiers et application des procédures
GESTION BUDGÉTAIRE	Code NSF P5	• Exécution d'opérations budgétaires
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Code NSF T3	• Contrôle des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail
SÉCURITÉ DES USAGERS	Code NSF T4	• Contrôle de la réglementation et des consignes de sécurité des usagers
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Code NSF P6	• Participation à la gestion des ressources humaines